

**TD 5 – L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCE (1) : PROPOSITION DE SEQUENCE**

**• Séance 1. Qu'est-ce que l'âge industriel ? / La naissance de l'industrie/ Une nouvelle manière de produire**

**Q : qu'est-ce qui change dans la manière de travailler et de produire à l'âge industriel ?**

Identifier la transformation du mode de production (et de travail) généré par une innovation technologique (le moteur à vapeur) qui amène le machinisme (le moteur à vapeur ne serait présenté qu'en fin de séance et collectivement pour en comprendre le fonctionnement)

**• Séance 2. Un bouleversement dans tous les domaines de l'économie**

**Q : quelles sont les conséquences de l'invention des machines (moteur à vapeur, moteur à explosion) dans tous les domaines de l'économie ?**

Prendre conscience que l'industrialisation ne bouleverse pas seulement le domaine artisanal et industriel mais trouve des applications dans les différentes branches de l'économie (agriculture comprise), en particulier dans les transports

**• Séance 3. Le travail à la mine ou/et le travail à l'usine**

**Q : quels sont les conditions de travail à la mine (ou à l'usine) au XIX<sup>ème</sup> siècle ?**

Étude de cas en fonction des ressources locales, (ex : Balsan à Châteauroux, établissements militaires à Bourges, verreries et porcelaineries à Vierzon)

Possibilité d'exploiter un extrait vidéo (ex : documentaire *Les Gueules Noires*) ou bien un album de littérature de jeunesse concernant le travail à la mine

**• Séance 4. La transformation des villes (Paris ou Châteauroux ou Bourges)**

**Q : comment les villes sont-elles transformées à l'âge industriel ?**

Connaître les formes de l'urbanisation liée à l'industrialisation (pas seulement une expansion démographique et spatiale, mais aussi une mutation qualitative de l'organisation urbaine)

**• Séance 5. Le développement de nouveaux groupes sociaux : les ouvriers, les employés et les patrons (conditions de vie et de travail)**

**Q : comment vivent les groupes sociaux qui se développent à l'âge industriel (dans les villes) ?**

Option : soit opposition binaire ouvriers/bourgeois, soit introduction d'un 3<sup>ème</sup> groupe intermédiaire, celui des employés (classes moyennes, « couches nouvelles »)

*Séance 5' : en français, étude d'un extrait du roman de Zola « Le Bonheur des Dames » (grand magasin parisien) cf. manuel Citadelle, Histoire-géographie, CM2, 2017.*

**• Séance 6. La transformation des campagnes (Champagne Berrichonne)**

**Q : comment les campagnes sont-elles transformées à l'âge industriel ?**

A partir de l'étude d'une commune de la Champagne berrichonne, prendre conscience du déclin démographique amorcé au XIX<sup>ème</sup> siècle en raison de l'exode rural provoqué par la mécanisation du travail agricole, mais souligner aussi le désenclavement des campagnes (transports, commerce)

**• Séance 7. Le travail des enfants au XIX<sup>ème</sup> siècle**

**Q : quel est le sort des enfants à l'âge industriel ?**

*Séance 7'. EMC, en relation avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfants, séance voire débat sur le travail des enfants dans le monde actuel*

**• Séance 8. L'acquisition de droits dans le domaine du travail (conflits, négociations)**

**Q : comment trouver une solution aux problèmes dans le monde du travail au XIX<sup>ème</sup> ?**

Étude d'une affiche de la CGT (revendication des trois 8, trois fois 8 heures dans une journée)

*Séance 8'. EMC débat en relation avec les droits dans le domaine du travail (volume horaire, congés payés, protection sociale)*

## Qu'est-ce qu'un fait religieux ?

*L'expression " fait religieux " s'est imposée depuis le début des années 2000 dans le vocabulaire scientifique et public.*

**Un fait a trois caractéristiques. Premièrement, il se constate et s'impose à tous.** Que cela plaise ou non, il y a depuis mille ans des cathédrales dans les villes de France, des œuvres d'art sacré dans les musées, du gospel et de la soul music à la radio, des fêtes au calendrier et des façons différentes de décompter le temps à travers la planète. Pouvons-nous nous boucher les oreilles et fermer les yeux devant le monde tel qu'il est ? Pouvons-nous refuser d'écrire sur notre agenda, sous prétexte que nous n'avons aucune raison objective de prendre pour l'an zéro la date probablement erronée de la naissance de Jésus ?

**Deuxièmement, un fait ne préjuge ni de sa nature, ni du statut moral ou épistémologique à lui accorder.** Superstition, superstructure, facteur explicatif de l'histoire ou fausse conscience des acteurs ? Ces interrogations relèveront du débat philosophique. Elles doivent être formulées, mais elles supposent d'abord la prise en considération d'un matériau empirique, qu'il s'agisse d'un vitrail, d'un poème, d'un massacre, d'une route de pèlerinage ou d'une œuvre de charité. **Prendre acte n'est pas prendre parti.**

**Troisièmement, un fait est englobant.** Il ne privilégie aucune religion particulière, considérée comme plus " vraie " ou plus recommandable que les autres. Il est vrai que nos programmes d'histoire rencontrent en priorité les religions abrahamiques, mais ils donnent également une place au siècle des Lumières et ne négligent pas les religions de l'Antiquité et de l'Asie. En effet, l'hindouisme, le bouddhisme, les religions chinoises, comme les traditions animistes africaines, sont parties prenantes, sur un strict pied d'égalité, au grand arc des phénomènes humains qu'il nous faut embrasser, sans nombrilisme ni ethnocentrisme.

**Le fait est observable, neutre et pluraliste.** Je crois que ces trois propriétés disent déjà ce qu'un enseignement du " fait religieux " peut signifier pour l'école républicaine, dans un pays où la laïcité, privilège unique sur le continent européen, revêt la dignité d'un principe constitutionnel. Pour aller un peu plus loin, la séparation des Églises et de l'État ne signifie pas, comme aux États-Unis d'Amérique, rendre les Églises libres de toute emprise étatique, mais rendre l'État libre de toute emprise ecclésiale.

Régis Debray, « *Le fait religieux : définitions et problèmes* », in *L'enseignement du fait religieux*, Les Actes de la DESCO, Scéren-CRDP Académie de Versailles, 2003, p. 15-16.